



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-POS.078

Déposé le : 02.10.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

Des mesures fiscales ciblées pour les proches aidants

## Texte déposé

La thématique de la prise en charge des seniors est très souvent abordée. Celle-ci est souvent liée au vieillissement de la population mais également aux coûts de la santé. Aujourd'hui, nous pensons principalement aux soins à domicile ou à l'EMS en matière d'hébergement et des prise en charge. Avec l'évolution démographique à venir, le système actuel ne sera plus adapté et nous devons anticiper afin de trouver d'autres solutions.

Toutes les études le montrent, les personnes âgées souhaitent vivre à domicile le plus longtemps possible. Ceci n'est possible que si leur degré d'autonomie est suffisant. Avant le recours aux soins à domicile, les proches aidants sont souvent mis à contribution et aujourd'hui leur travail n'est pas suffisamment reconnu.

Les proches aidants font le choix de venir en aide à un membre de leur famille ou à un proche quand celui-ci n'arrive plus à maintenir seul son autonomie quotidienne. Le maintien à domicile peut donc être prolongé, lorsque l'état de santé de la personne le permet. Retarder l'entrée en EMS comporte des avantages tant pour la personne concernée que pour la société qui doit bien souvent assumer les frais d'EMS par le financement des PC.

Le soutien ne se limite évidemment pas qu'aux personnes âgées et doit être considéré dans sa globalité, je ne traite ce cas ici qu'en exemple. Les proches aidants consacrent également leur temps aux handicapés, malades chroniques, et accidentés graves.

Le proche aidant est aujourd'hui considéré comme un membre de la famille. Or, les diverses tâches de soutien peuvent être effectuées par des amis, des voisins ou toute personne souhaitant donner de son temps à la collectivité. En effet, la famille proche peut ne plus avoir le temps à consacrer pour ces tâches pour des raisons professionnelles ou simplement par éloignement géographique. Nous demandons donc au Conseil d'Etat d'étudier les propositions suivantes :

- La possibilité pour tout proche aidant de pouvoir bénéficier de déductions fiscales liées à l'activité de soutien, soit déduire de leur revenu imposable les frais afférents à leur activité de soutien
- De concrétiser ces allègements sous la forme de déductions forfaitaires ou en travaillant sur le quotient familial
- D'élargir la notion de proche aidant aux personnes souhaitant donner de leur temps aux personnes âgées ayant l'autonomie suffisante pour rester à domicile. Un contrôle pourrait être réalisé par les CMS, médecin ou d'autres organismes qui délivreraient une attestation

#### Commentaire(s)

Une loi fédérale liée aux proches aidants est aujourd'hui en consultation. Celle-ci prévoit principalement un octroi de congé payé par la prise en charge d'un proche malade. Nous proposons ci d'autres modalités d'incitation.

Comme présenté lors de la rentrée politique du PLR Vaud à fin août 2018, l'allègement fiscal ciblé évite toute subvention abusive et cette solution est donc préférée à d'autres types de soutien financier direct. Ces manques à gagner peuvent être considérés comme des investissements favorisant la compatibilité de la vie professionnelle, familiale et de la prise en charge des proches. Elles garantissent également un maintien de la qualité de vie de la personne âgée en lui permettant de rester à domicile. Enfin, cette prise en charge permet d'éviter des admissions précoces et non nécessaires au sein d'établissements stationnaires et réduira les coûts de manière sensible

#### Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

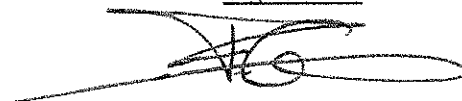
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Florence Gross

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

|  |   |  |
|--|---|--|
| Aminian Taraneh  | Cherubini Alberto   | Echenard Cédric  |
| Aschwanden Sergei           | Chevalley Christine  | Epars Olivier  |
| Attinger Doepper Claire  | Chevalley Jean-Bernard  | Evéquois Séverine  |
| Baehler Bech Anne  | Chevalley Jean-Rémy  | Favrod Pierre Alain  |
| Balet Stéphane   | Chollet Jean-Luc  | Ferrari Yves   |
| Baux Céline  | Christen Jérôme   | Freymond Isabelle  |
| Berthoud Alexandre          | Christin Dominique-Ella   | Freymond Sylvain   |
| Betschart Anne Sophie  | Clerc Aurélien       | Fuchs Circé  |
| Bettschart-Narbel Florence  | Cornamusaz Philippe  | Gander Hugues  |
| Bezençon Jean-Luc           | Courdesse Régis   | Gaudard Guy       |
| Blanc Mathieu               | Creteigny Laurence   | Gay Maurice       |
| Bolay Guy-Philippe          | Croci Torti Nicolas  | Genton Jean-Marc  |
| Botteron Anne-Laure  | Cuendet Schmidt Muriel  | Germain Philippe   |
| Bouverat Arnaud  | Deillon Fabien  | Gfeller Olivier  |
| Bovay Alain                 | Démétriadès Alexandre   | Glardon Jean-Claude  |
| Buclin Hadrien   | Desarzens Eliane  | Glauser Nicolas  |
| Buffat Marc-Olivier        | Dessemontet Pierre  | Glauser Krug Sabine  |
| Butera Sonya   | Devaud Grégory     | Gross Florence   |
| Byrne Garelli Josephine  | Develey Daniel     | Guignard Pierre  |
| Cachin Jean-François      | Dolivo Jean-Michel  | Induni Valérie   |
| Cardinaux François        | Dubois Carolë       | Jaccard Nathalie   |
| Carrard Jean-Daniel  | Dubois Thierry  | Jaccoud Jessica  |
| Carvalho Carine  | Ducommun Philippe   | Jaques Vincent   |
| Chapuisat Jean-François  | Dupontet Aline  | Jaquier Rémy   |
| Cherbuin Amélie  | Durussel José   | Jobin Philippe   |

## Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

|  |  |  |
|--|--|--|
| Joly Rebecca   | Neyroud Maurice   | Rydlö Alexandre  |
| Jungclaüs Delarze Susanne  | Nicolet Jean-Marc  | Ryf Monique  |
| Keller Vincent   | Paccaud Yves   | Schaller Graziella   |
| Krieg Philippe   | Pahud Yvan   | Scheiker Carole       |
| Labouchère Catherine        | Pernoud Pierre André   | Schwaar Valérie  |
| Liniger Philippe   | Petermann Olivier  | Schwab Claude  |
| Lohri Didier   | Podio Sylvie   | Simonin Patrick       |
| Luccarini Yvan   | Pointet François   | Sonnay Eric           |
| Luisier Brodard Christelle  | Porchet Léonore  | Sordet Jean-Marc   |
| Mahaim Raphaël   | Probst Delphine  | Stürner Felix  |
| Marion Axel  | Radice Jean-Louis  | Suter Nicolas         |
| Masson Stéphane             | Rapaz Pierre-Yves  | Thalmann Muriel  |
| Matter Claude  | Räss Etienne   | Thuillard Jean-François  |
| Mayor Olivier  | Ravenel Yves   | Treboux Maurice  |
| Meienberger Daniel          | Rey-Marion Alette  | Trolliet Daniel  |
| Meldem Martine   | Rezso Stéphane    | Tschopp Jean   |
| Melly Serge  | Richard Claire   | van Singer Christian   |
| Meyer Keller Roxanne   | Riesen Werner  | Venizelos Vassilis   |
| Miéville Laurent   | Rime Anne-Lise  | Volet Pierre   |
| Miéville Michel  | Rochat Fernandez Nicolas   | Vuillemin Philippe  |
| Mischler Maurice   | Romanens Pierre-André  | Vuilleumier Marc   |
| Mojon Gérard   | Romano-Malagrifa Myriam  | Wahlen Marion       |
| Montangero Stéphane  | Roulet-Grin Pierrette  | Wüthrich Andreas   |
| Mottier Pierre François   | Rubattel Denis   | Zünd Georges   |
| Neumann Sarah  | Ruch Daniel  | Zwahlen Pierre   |